



En 2022, avec le lancement de «La Boîte à projets» la commune a fait appel aux habitants pour proposer des projets sur la thématique de l'embellissement. Pour rappel, un seuil de 40 votes favorables avait été fixé pour que les projets soient étudiés par les services de la commune. Découvrez ici les projets lauréats et les réalisations en cours ou à venir !

PROJETS RETENUS

Verger pédagogique

Récoltant plus de 40 votes, le projet du verger pédagogique a été étudié par les services de la Mairie, en rencontrant notamment la personne à l'origine du projet pour mieux cerner ses objectifs. L'objectif est de créer un espace « comestible et pédagogique », permettant de cueillir des fruits en libre accès tout en profitant de l'occasion pour découvrir les différentes essences d'arbres.

Une parcelle a été identifiée près du centre social Michel Colucci. Le choix des arbres et la réalisation des supports pédagogiques sont en cours. La réalisation du verger devrait être finalisée à l'automne, prochaine saison propice à la plantation des arbres.

Bancs rue du Cardo et secteur PNRU

Ce projet a été retenu par la commune. La rue du Cardo étant proche du secteur des travaux du PNRU, la commune a fait le choix d'intégrer la volonté des habitants dans la liste des aménagements en rajoutant plusieurs bancs dans la zone souhaitée par les habitants.

Concrètement plusieurs bancs sont en cours de réalisation sur le secteur. La liste des bancs, en place ou à venir, est la suivante :

- Rehaussement des bancs Place des Droits de l'Homme et du Citoyen pour faciliter leur usage par les personnes âgées notamment.
- Promenade des Baldaquins : des bancs prévus sur les 3 îlots de la Promenade (phase terminée fin mai 2023 suivant l'évolution des imprévus du chantier)
- Promenade du Decumanus : un banc prévu en face de l'optique et un en face de la boucherie CORNER (phase terminée en septembre 2023)
- Un banc rue du Cardo au niveau de l'accès du parking privé face à la Police Municipale.

PROJETS ÉTUDIÉS

Embarcadère à kayak

Ayant atteint le seuil des 40 votes favorables, ce projet a été étudié par les services de la Mairie.

Cependant, l'aire du Gua, en particulier les parcelles sur lesquelles se situe le cours d'eau de la Bourbre, ne sont pas la propriété de la commune. Elles appartiennent à l'Epave de la Bourbre, l'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux sur l'ensemble du périmètre du bassin versant de la Bourbre (73 communes membres). Or, légalement, la commune n'a pas la compétence pour réaliser cet ouvrage sur une parcelle qui ne lui appartient pas, d'autant que plus que la loi impose que l'Epave soit maître d'ouvrage pour ce qui relève de l'entretien et de l'aménagement d'un cours d'eau, y compris son accès et sa protection.

La commune a étudié la possibilité de réaliser cet ouvrage sur une autre parcelle mais aucun autre cours d'eau n'est adapté pour accueillir un tel ouvrage. La commune enregistre cette proposition et ne manquera pas de l'étudier à nouveau si les contraintes juridiques venaient à être modifiées ultérieurement.

PROJET PRIS EN COMPTE DANS LE CADRE DES ACTIONS MENÉES PAR LE SERVICE CADRE DE VIE

Démoustification

Même s'il ne rentre pas dans la thématique de l'embellissement, le projet de démoustification est arrivé en tête des votes. Consciente de cette problématique, la commune s'est engagée depuis plusieurs années dans diverses actions pour lutter contre ce phénomène : formation des élus agents communaux, réalisation de diagnostics directement chez les habitants, sensibilisation de la population, expertise du patrimoine naturel et traitement ponctuel de zones communales spécifiques favorisation de la biodiversité et des prédateurs du moustique... Ces actions, en lien avec l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustification (EID) et l'Agence Régionale de Santé (ARS), ont vocation à perdurer dans le temps.

Retrouvez toutes les actualités ici :

<https://www.mairie-ida.fr/30-06-2022-lutte-contre-moustique-faisons-equipe>

PROJET NON RETENU

Réhabilitation du théâtre de verdure

Ce projet a recueilli plus de 40 votes et correspond à la thématique de l'embellissement. Pour autant, avant d'être réhabilité, le site nécessite d'être sécurisé puis réaménagé. Il y a une dizaine d'années, une estimation du coût portant uniquement sur le volet sécurisation avait été établie à environ 200 000 euros. Compte tenu du contexte économique, ce chiffre est aujourd'hui plus important, et le volet d'aménagement doit également être pris en compte. Ces éléments ont ainsi conduit à ne pas retenir ce projet puisqu'il dépasse largement l'enveloppe budgétaire allouée à la Boîte à Projets.

Au regard du succès de cette première édition de la Boîte à Projets, une seconde version est prévue en 2023. L'ouverture de la phase de proposition interviendra au mois de juin 2023, restez connectés pour découvrir les modalités de participation !

On compte sur vous !